

Un partenariat régional dédié à la conservation de la nature

Le Programme pour l'Afrique Centrale et Occidentale (PACO)
est né de la fusion des bureaux Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest de l'UICN.

Le bureau régional est basé à Ouagadougou au Burkina Faso.

Ce programme régional couvre 26 Etats et dispose de bureaux de programmes dans huit
pays : Burkina Faso, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Cameroun et
République Démocratique du Congo (RDC).

Les perspectives sont en cours d'analyse dans les autres pays d'Afrique de l'Ouest,
du Bassin du Congo et des Grands Lacs.



Contact :
BUREAU RÉGIONAL
Programme Afrique Centrale et Occidentale (PACO)
Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
01 BP 1618 Ouagadougou 01
Tél : +226 50 32 85 00
Fax : +226 50 30 75 61
E-mail : paco@iucn.org



Façonner un avenir durable

Le Programme Afrique Centrale et Occidentale (PACO)
contribue au programme quadriennal 2009-2012 de l'UICN.



Santé de l’environnement et bien-être humain

Un programme au service de la sauvegarde de l’environnement et du développement durable.

Vision

Un monde juste qui valorise et conserve la nature.

Mission

Encourager un environnement politique, économique et social favorisant une gestion et une utilisation durable des ressources naturelles, tant terrestres que marines, la conservation des sols et de la diversité biologique avec et au profit des populations.

Objectifs

Le rôle unique de l’UICN est basé sur :

- une approche de la conservation fondée sur les liens entre santé de l’environnement et bien-être humain ; et
- une stratégie du changement qui enchaîne l’amélioration des connaissances, l’autonomisation des acteurs pour parvenir à une bonne gouvernance environnementale.

Les actions du PACO s’inscrivent dans la mise en œuvre du programme quadriennal de l’UICN. Elles concernent aussi bien la question des politiques de conservation et de gouvernance environnementale globale, régionale et locale que les projets de terrain qui ont trait à la gestion durable de la diversité biologique.

Le PACO se fonde sur les cinq programmes thématiques régionaux (PTR) suivants :

- Conservation des Forêts ;
- Ressources en Eau et Zones Humides ;
- Ecosystèmes Marins et Côtiers ;
- Aires Protégées et Biodiversité ;
- Droit, Politique et Gouvernance.

Ces PTR mettent en œuvre leurs programmes et projets. Ils assureront un meilleur ancrage avec les programmes globaux et les six Commissions de l’UICN.

L’UICN poursuivra sa politique de partenariats visant à fournir un hébergement à des institutions, projets ou réseaux régionaux de grande importance pour la conservation.

Elle héberge actuellement plusieurs programmes dont MIKE (Monitoring the Illegal Killing of Elephants), GWP-CAfTAC (Global Water Partnership-Central Africa Technical Advisory Committee), TRAFFIC (The wildlife trade monitoring network), Global Forest Watch (GFW) et World Resources Institute (WRI).

Membres

En 2008, l’UICN en Afrique Centrale et Occidentale comptait 70 membres dont 15 Etats, 12 agences gouvernementales et 43 ONG nationales et internationales exerçant dans des domaines d’activités divers, liés aux programmes thématiques du PACO.

Elle a également deux Comités Régionaux des Membres (un en Afrique Centrale et un en Afrique Occidentale) et trois Comités Nationaux des Membres (Sénégal, Mali, Guinée Bissau).

Le nouveau mode de fonctionnement adopté par l’UICN-PACO dans son document de stratégie se traduit entre autres par un plus grand rapprochement du secrétariat de l’Union vers les membres et les commissions.

L’Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) repose sur trois grands piliers à savoir :

- *Les membres* (plus de 1000 membres issus de 140 pays) ;

- *Les commissions* :

- * Commission de Gestion des Ecosystèmes (CGE) ;
- * Commission de l’Education et de la Communication (CEC) ;
- * Commission des Politiques Economiques, Environnementales et Sociales (CPEES) ;
- * Commission du Droit de l’Environnement (CDE) ;
- * Commission de la Survie des Espèces (CSE) ;
- * Commission Mondiale des Aires Protégées (CMAP) ;

- *Le Secrétariat* constitué de l’ensemble du personnel de l’UICN et dont le siège est basé à Gland (Suisse).

Stratégies

L’UICN apporte une plus value dans le domaine de la conservation par :

- La mise à disposition de données et d’expertise scientifiques ;
- Le renforcement des capacités des acteurs, en particulier de la société civile et des Parlementaires ;
- La mobilisation d’alliances et de coalitions entre partenaires environnementaux, économiques et sociaux d’horizons variés pour l’action ;
- Une solide expérience de terrain en matière de gestion et de restauration des écosystèmes ;
- La promotion des processus de conservation et de développement durable, susceptibles d’influencer les politiques régionales africaines et l’agenda environnemental international.

Principaux domaines prioritaires

Pour la période 2009-2012, le PACO de l’UICN travaillera sur cinq grands domaines thématiques prioritaires :

- Conserver la diversité de la vie ;
- Changer les prévisions climatiques ;
- Des énergies naturelles pour demain ;
- Gérer les écosystèmes pour le bien-être humain ;
- Une économie mondiale plus «verte».

